

A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **OUI**Activités sur d'autres sites : **OUI**Domaine d'études principal : **Sciences juridiques**Organisé par: **Faculté de droit Saint-Louis (Droit-SaintLouis)**Sigle du programme: **DREB1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	4
Compétences et acquis au terme de la formation	4
Structure du programme	5
Programme	5
Programme détaillé par matière	5
Prérequis entre cours	5
Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Programme détaillé par bloc annuel	6
DREB1BA - 1er bloc annuel	6
DREB1BA - 2e bloc annuel	7
DREB1BA - 3e bloc annuel	8
Informations diverses	9
Conditions d'accès	9
Pédagogie	11
Evaluation au cours de la formation	11
Mobilité et internationalisation	11
Formations ultérieures accessibles	11
Gestion et contacts	12

DREB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Attention : ce programme sera organisé à partir de l'année académique 2025-2026.

Le droit est l'ensemble des règles juridiques qui organisent la vie en société. Les études de droit visent ainsi à former celles et ceux qui seront en mesure de répondre aux enjeux juridiques actuels et de demain. Mondialisation, développement durable, économie numérique, transition énergétique... les juristes sont en prise directe avec les enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels, de nos sociétés contemporaines.



Unique dans le paysage universitaire, le programme de bachelier en Droit - Rechten - Laws est organisé conjointement et en codiplomation par l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles et la KU Leuven.

Ce programme poursuit un triple objectif:

1. à travers les enseignements de nature juridique, procurer les connaissances de base (*leerlijn juridische kennis*) des principales matières juridiques, ainsi qu'une aptitude à la compréhension et au maniement pratique du raisonnement juridique (*leerlijn juridische vaardigheden*) ;
2. à travers les cours en sciences humaines, permettre d'acquérir une culture universitaire rigoureuse dans l'ensemble des sciences humaines qui peuvent contribuer à une réflexion critique sur les enjeux (notamment éthiques, politiques et socio-économiques) des phénomènes juridiques (*leerlijn hulpwetenschappen*)
3. grâce à un programme de cours dispensés en français, néerlandais et anglais, conférer aux étudiants une compétence linguistique de premier ordre, favorisant leur mobilité académique, et, ensuite, professionnelle, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Ainsi, le programme ne se limite pas à une stricte étude des règles juridiques mais s'intéresse aussi aux valeurs qui les sous-tendent et à leur mise en contexte.

Les unités d'enseignement du programme sont dispensées selon une pédagogie tantôt classique (cours "ex cathedra" en auditoire), tantôt pratique et participative en groupe plus restreints (séminaires, travaux pratiques, monitorats, werkcolleges, accès aux sources numériques du droit, stage d'observation de la pratique juridique, concours de plaidoirie etc...).

Les étudiant-es suivent une partie des unités d'enseignement dans les locaux de l'UCLouvain Saint-Louis-Bruxelles et l'autre partie dans les auditoriums de la KU Leuven-Campus Brussel (rue d'Assaut, à 10 minutes à pied de Saint-Louis).

Cette formation de base constitue une première étape indispensable pour devenir un bon juriste au terme du master en droit ou pour accéder à d'autres masters (le master en criminologie, par exemple).

Votre profil

Les études de droit requièrent des compétences intellectuelles particulières : précision dans le langage ; aptitude au raisonnement, à l'abstraction, à l'analyse et à la synthèse; esprit critique.

La maîtrise des idées et des concepts est indispensable. L'essentiel de la démarche du juriste consiste, en effet, en un travail de définition et de classement des notions. On attend des juristes un sens aigu de la justice et de l'équité. Une extrême rigueur dans l'expression orale et écrite est absolument indispensable.

Le bachelier en Droit - Rechten- Laws, requiert, en outre, des compétences linguistiques actives et passives dans les trois langues d'enseignement (français, néerlandais, anglais).

Votre futur job

On trouve des juristes partout où l'activité humaine met en présence des parties qui s'engagent l'une envers l'autre (mise au point d'accords, négociation de contrats, aplanissement de litiges, résolution de conflits, défense d'intérêts).

Le programme de bachelier en droit donne notamment accès au master en droit qui ouvre de larges débouchés. On pense à la carrière d'avocat-e, de magistrat-e, de notaire ou d'huissier de justice mais les compétences du ou de la juriste sont également largement reconnues dans le monde de l'entreprise ou de la fonction publique, nationale et internationale.

Les juristes ont un rôle important et reconnu car les entreprises doivent faire face à une législation de plus en plus complexe et changeante qui s'applique aux opérations industrielles, commerciales et financières, sans oublier les domaines plus récents comme la protection de l'environnement ou le droit de la consommation. A tous les niveaux, la fonction publique fait un large appel aux juristes: administrations fédérales, régionales et communautaires, provinciales et communales, services publics économiques, sociaux, culturels, d'aide à la jeunesse, etc.

Votre programme

Les caractéristiques du programme de organisé conjointement avec la KU Leuven sont les suivantes:

- L'interdisciplinarité : le programme de bachelier en Droit - Rechten - Laws permet de mettre le droit en contexte en abordant les disciplines dont il se nourrit (sociologie, histoire, philosophie, science politique, etc.).
- Le multilinguisme : certains cours sont dispensés en néerlandais, d'autres en français, d'autres en anglais et d'autres encore en français et en néerlandais.
- Les liens avec la pratique : le programme impose un grand nombre de travaux pratiques et séminaires permettant une formation à la communication écrite et orale. Un stage d'observation de la pratique juridique est proposé en fin de bachelier, ainsi que la participation à un concours de plaidoirie.
- La mobilité internationale et interne : le programme peut bénéficier d'un réseau dynamique de partenaires en Belgique et ailleurs. En 2e bloc, les étudiant-es ont la possibilité de suivre un programme Erasmus dans une université partenaire. Le programme débouche par ailleurs sur la délivrance d'un diplôme conjoint de l'UCLouvain et de la KU Leuven, qui assure aux étudiants une mobilité maximale en Belgique.
- L'esprit critique : dans un souci de formation à la démarche de recherche et de distance réflexive sur le droit et ses enjeux, un séminaire de théorie du droit invite les étudiant-es à produire et à présenter, en fin de cycle de bachelier, un travail de recherche d'une certaine ampleur.

DREB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de son bachelier, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

I. Acquérir une culture générale et des savoirs interdisciplinaires

- **Développement d'une solide culture en sciences humaines et sociales non-juridiques**, propre à décoder, dans une perspective résolument interdisciplinaire, les phénomènes juridiques.

Exemples : Philosophie, Critique des sources de l'information, Political science, Sociologie, Ethiek, Economics.

II. Acquérir des savoirs spécifiquement juridiques

- **Maîtrise des concepts, règles et principes de la plupart des branches du droit belge et du droit européen, et familiarisation avec quelques notions-clefs des branches du droit dont l'étude est réservée au Master en droit, à l'instar du droit international privé, du droit international public et du droit fiscal.**

Exemples : Fondements romains et éléments d'Histoire du droit privé, Droit constitutionnel I et II, International and European Law, Goederen- en bijzondere overeenkomstenrecht, Droit pénal, Procédure pénale, Ondrnemingsrecht.

- **Maîtrise des règles secondaires qui articulent les différentes sources formelles du droit, et capacité à appréhender le Droit comme un système.**

Exemples : Sources et principe du droit/Inleiding tot de rechtswetenschap, Droit constitutionnel I et II, Legal Theory.

- **Capacité à poser un regard critique sur le droit à l'aide des ressources de la théorie du droit et de la philosophie du droit, et prise de conscience du caractère relatif et évolutif des solutions juridiques et des controverses que celles-ci peuvent générer.**

Exemples : Legal Theory, Séminaire de théorie du droit, Exercices pratiques de droit, werkcolleges, Moot Courts.

III. Acquérir les méthodes et outils de la démarche scientifique

- **Maîtrise des méthodes et des outils de la recherche documentaire en droit (législation, jurisprudence, doctrine), en vue d'en exploiter les résultats, notamment dans des travaux personnels.**

Exemples : Méthodologie juridique, Critique des sources de l'information, Séminaire de théorie du droit.

- **Capacité à mener de façon autonome une recherche de dimension scientifique, dans le respect de la déontologie scientifique.**

Exemples : l'ensemble des travaux rédactionnels menés dans méthodologie juridique, Séminaire de théorie du droit, Exercices pratiques de droit, werkcolleges.

IV. Acquérir des capacités d'analyse, de réflexion et d'argumentation à partir de situations concrètes

- **Capacités à analyser une situation** (individuelle ou collective) en mobilisant les savoirs juridiques et/ou non-juridiques assimilés par ailleurs, à identifier les pistes de résolution envisageables, à évaluer leur pertinence et à faire le choix de celle qui apparaît la plus adéquate.

- **Développer son sens critique.**

- **Capacité à construire un raisonnement argumenté.**

- **Initiation à l'élaboration d'une pensée autonome, cohérente et pertinente** dans le contexte juridique dans lequel elle s'inscrit, mais aussi créative/originaline.

Exemples : Exercices pratiques de droit, werkcolleges, Moot Courts.

V. Maîtriser la communication écrite et orale en français, néerlandais et anglais

- **Capacité à communiquer, par écrit et oralement, une idée et/ou un raisonnement juridique, et à le défendre de manière convaincante.**

Exemples : examens oraux et écrits de type « questions ouvertes », Méthodologie juridique, Séminaire de théorie du droit, Exercices pratiques de droit, Werkcolleges.

- **Capacité à comprendre, étudier et restituer un contenu théorique en trois langues.**

- **Connaissance de l'univers culturel et juridique spécifique propre aux deux grandes communautés linguistiques belges.**

- **Capacité à mener une recherche de nature juridique et à la présenter de manière argumentée, à l'oral et à l'écrit, dans trois langues.**

VI. Compétences transférables

Plus largement, et en termes de compétences transférables, l'étudiant ayant suivi le programme ordinaire de Bachelier en droit bilingue français-néerlandais aura :

- **perfectionné sa maîtrise de la langue néerlandaise, de la langue française et de la langue anglaise**, tant orales qu'écrites
- **développé son sens de l'autonomie** dans la réalisation de tâches variées (capacité d'organisation, planification du travail, respect des échéances, etc.) ;

- **affiné une éthique personnelle**, dans la réalisation de son cursus et dans ses contacts avec autrui (positionnement personnel cohérent avec des propres valeurs, sens de l'intérêt général, respect d'autrui, etc.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en Droit - Rechten - Laws est un programme de 1er cycle de 180 crédits, répartis en 3 blocs annuels de 60 crédits (bloc1/Fase1, bloc2/Fase2, bloc3/Fase3).

Activités d'enseignement communes

Ce programme comporte :

- **des activités d'enseignement de nature juridique**, visant à étudier les différentes branches du droit.

Exemples : Fondements romains et éléments d'Histoire du droit privé, *Inleiding tot de Rechtswetenschap*/Sources et principe du droit, *Verbintenissenrecht*/Droit des obligations, *International and European Law*, *Ondernemingsrecht*, *Personen-, familie- en familiaalvermogensrecht*, Droit judiciaire, etc.

- **des activités d'enseignement en sciences humaines**, qui contribuent à une réflexion critique sur les enjeux des phénomènes juridiques.

Exemples : Philosophie, Critique des sources de l'information, Sociologie, *Ethiek*, *Economics*, *Seminar*, *Seminarie*, Séminaire de théorie du droit.

- **des cours à option** : en bloc/fase 2 et 3, les étudiant-es suivent 15 crédits d'unités d'enseignement optionnelles.

Séjour d'échange Erasmus

Les étudiant-es en droit peuvent participer à un séjour Erasmus au 2ème quadrimestre du 2e bloc annuel standardisé.

Stage

En bloc/fase 3, les étudiant-es ont la possibilité d'effectuer un stage d'observation de la pratique juridique (dans les limites des places disponibles). Ce stage vise à les initier à la pratique professionnelle et peut se dérouler au sein de nombreux 'lieux de droit' : barreau, magistrature, secteur public, monde associatif, entreprise privée, etc... L'étudiant-e doit prêter au minimum 60 heures d'observation 'sur le terrain', à l'issue desquelles il-elle doit rédiger un rapport de stage. Le-la maître de stage établit un rapport d'évaluation du stagiaire.

DREB1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

DREB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu:

DREB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu:

DREB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu:

DREB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

PÉDAGOGIE

Apprendre à pratiquer le droit

Les monitorats, travaux pratiques et *werkcolleges* complètent l'acquisition des connaissances transmises lors des cours magistraux et permettent de confronter, en petit groupe, le caractère général et abstrait de la règle de droit à des situations concrètes.

Dans le cadre des travaux pratiques, les étudiant-es participent à des procès fictifs, rédigent des actes de procédure, travaillent à résoudre des cas réels, analysent divers documents, etc. Les *werkcolleges* sont également une forme d'enseignement caractérisée par une participation active visant à transmettre des connaissances juridiques avec un accent particulier sur les compétences.

Le travail écrit que les étudiant-es réalisent dans le cadre des travaux pratiques et/ou *werkcolleges* leur apprend à formuler une question de droit, à la résoudre en menant des recherches documentaires et à formuler leurs résultats de manière appropriée.

Afin d'outiller au mieux les étudiant-es, de les mettre en situation et de les aider à réaliser les travaux dans les meilleures conditions, les deux institutions mettent à leur disposition :

- des salles informatiques permettant notamment l'accès aux bases de données juridiques
- une salle d'audience où se déroulent des procès fictifs et des concours de plaidoirie ;
- des bibliothèques de droit, contenant des milliers de références.

Des aides méthodologiques

Quel que soit le programme de bachelier, chacune des deux institutions accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Les services compétents peuvent être identifiés sur les sites internet de chacune d'entre elles.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année académique: en janvier, en juin, en août-septembre.

En première année, les examens de la session de janvier relatifs aux cours apportés par l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles (y assimilé le cours de *Inleiding tot de rechtswetenschap*/Sources et principe du droit) qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés en juin et en septembre.

Lors de chaque bloc annuel, les activités de type séminaire, *werkcolleges* ou travaux pratiques font l'objet d'une évaluation à la fois basée sur la qualité du travail écrit que l'étudiant-e est tenu de rédiger et sur l'assiduité de celle-ci et celui-ci aux séances collectives et aux rencontres individuelles.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Programmes d'échange Erasmus

Les étudiant-es du programme peuvent participer à un séjour Erasmus au 2ème quadrimestre du 2e bloc annuel/2de fase. Le programme suivi durant ce séjour représente 30 crédits. Leur programme de cours à suivre est en conséquence adapté.

Deux types d'échanges sont proposés aux étudiant-es :

- des échanges Erasmus avec des universités de pays de l'Union européenne
- des échanges avec des universités hors Europe, sur la base d'accords bilatéraux

En savoir plus sur les [destinations](#).

Bourses pour séjours linguistiques

La Faculté de droit Saint-Louis Bruxelles octroie aux étudiant-es des bourses pour un séjour linguistique d'été dans un des pays ayant pour langue officielle l'anglais, le néerlandais, l'allemand, l'italien ou l'espagnol. Les candidat-es à ces bourses sont sélectionné-es sur la base de leur motivation et de leur réussite à la session de janvier de l'année concernée.

Par ailleurs, un encouragement et un soutien financier sont accordés à la présentation de tests de langues (TOEFL, IELTS,...) et à la participation à diverses manifestations qui se déroulent à l'étranger : sessions de simulation ONU, audiences de juridictions supranationales (Cour européenne des Droits de l'Homme, Cour de Justice de l'Union européenne,...), voyage d'étude à Londres et Moot Courts internationaux.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La formation de base en droit est divisée en deux cycles :

1. le programme de bachelier en trois ans (180 crédits)

2. le master en deux ans (120 crédits)

Le cursus complet se déroule donc en cinq ans.

Au terme du programme complet de bachelier en Droit - Rechten - Laws, l'étudiant-e a un accès direct au master en droit, que ce soit en Communauté flamande ou en Communauté française. Le master, lieu de la spécialisation et de l'approfondissement d'un savoir, permet à l'étudiant-e d'acquérir les connaissances plus affirmées en rapport avec la discipline ainsi que les compétences et l'expertise nécessaires pour l'exercice d'une profession, l'enseignement ou la recherche. La formation de base peut, le cas échéant, être complétée par un master de spécialisation ou d'un Master na Master.

Par ailleurs, certains masters seront accessibles aux étudiants porteurs d'un diplôme de bachelier en droit, soit directement (par exemple le master en études européennes, en Communauté française ou en Communauté flamande), soit moyennant le suivi de cours supplémentaires susceptibles d'être suivis, le cas échéant, dans le cadre du programme du bac (par exemple pour le Master en criminologie en Communauté française).

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 39 - droit-slb@uclouvain.be

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 208.

Permanences : lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 10h à 12h30.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/DRTB

Faculté de droit Saint-Louis ([DRTB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

DRTB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte

1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Nicolas Bernard